

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 MARS 2016

Le Conseil Municipal de la commune de Pommier de Beaurepaire dûment convoqué, s'est réuni le 25 mars 2016 sous la présidence de Madame Mireille BOUVIER, Maire en exercice.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2016

Présents : BOUVIER Mireille, COUDERT Bernard, GABILLON Raphaël, CARAZ Gérard, GALAMAND Lilian, SANCHEZ Stéphanie, ROBIN Stephen, PACALET Isabelle, LEDEZ Sandrine, ARGOUD Guillaume, AVONT Laëtitia, FAIVRE Claude, HERNANDEZ Philippe, PERON Christian, COLLION Cindy.

Secrétaire : SANCHEZ Stéphanie

1 – Vote du compte administratif 2015 : Délibérations n°2016-03-01

Monsieur Gérard CARAZ, Adjoint chargé de la commission finances présente au nom de Madame le Maire, le compte administratif 2015, soit le réalisé en fonctionnement et investissement de la collectivité.

Il rappelle que chaque conseiller a été destinataire de ce document afin de pouvoir en prendre connaissance.

La section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 133 195.85€.

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 60 907.87€.

La présentation du Compte Administratif 2015 faite, Madame le Maire demande à se retirer pour le vote de ce dernier.

Le Conseil Municipal en prend acte et Madame le Maire se retire en laissant la présidence de la séance pour la délibération du compte administratif 2015 à Monsieur Gérard CARAZ, Adjoint chargé de la commission Finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, vote le compte administratif 2015 de la commune tel que résumé ci-dessous.

Section de fonctionnement :	Excédent reporté 2014	200 948.49
	Dépenses 2015	344 298.07
	<u>Recettes 2015</u>	477 493.92
Excédent de fonctionnement de clôture :		+ 334 144.34
Section d'investissement :	Excédent reporté 2014	72 817.73
	Dépenses 2015	100 395.22
	<u>Recettes 2015</u>	39 487.35
Excédent d'investissement de clôture :		+ 11 909.86
Soit un résultat fin 2015 :		+ 346 054.20
Restes à réaliser investissement	Dépenses	224 190.00
	<u>Recettes</u>	237 000.00
Solde des RAR 2015		+ 12 810.00

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Prévisions 2015 : 641 037.49€

Réalisées 2015 : 344 298.07€

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	PREVUES	REALISEES
Chapitre 011	Charges à caractère général	164 050.00	106 815.63
Chapitre 012	Charges de personnel	210 000.00	188 632.84
Chapitre 022	Dépenses imprévues	7 182.49	
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	200 000.00	
Chapitre 042	Opération d'ordre entre sections	5 000.00	
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	35 000.00	32 450.60
Chapitre 66	Charges financières	19 805.00	16 399.00
TOTAUX		641 037.49	344 298.07

Recettes :

Prévisions 2015 : 641 037.49€

Réalisées 2015 : 477 493.92€

FONCTIONNEMENT

	RECETTES	PREVUES	REALISEES
Chapitre 002	Solde d'exécution reporté	200 948.49	
Chapitre 013	Atténuation de charges	2 136.00	9 025.74
Chapitre 042	Opération d'ordre entre sections	6 000.00	23.00
Chapitre 70	Produits des services et ventes	39 710.00	58 018.80
Chapitre 73	Impôts et taxes	209 500.00	222 947.22
Chapitre 74	Dotations et participations	156 743.00	158 561.73
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	26 000.00	27 899.43
Chapitre 77	Produits exceptionnels		1 018.00
TOTaux		641 037.49	477 493.92

Excédent reporté : 200 948.49

Excédent 2015 : 133 195.85 (477 493.92 – 344 298.07)

Excédent de fonctionnement de clôture : **334 144.34€** (678 442.41 – 344 298.07)

Section d'investissement :

Dépenses :

Prévisions 2015 : 664 574.98€

Réalisées 2015 : 100 395.22€

RAR : 224 190.00€

INVESTISSEMENT

	Programmes : dépenses	PREVUES	REALISEES	Restes à réaliser
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	16 640.00	3 390.24	13 000.00
Chapitre 204	Electrification rurale	5 358.00	2 660.22	2 690.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	316 170.00	30 710.23	208 500.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	4 200.00		
Chapitre 41	Réseau voirie porté CCTB	16 039.28		
Chapitre 16	Dépôt et cautionnement	1 000.00		
Chapitre 16	Remboursement emprunt	288 000.00	63 634.53	
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sections	6 000.00		
Chapitre 020	Dépenses imprévues	11 167.70		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		664 574.98	100 395.22	224 190.00

Recettes :

Prévisions 2015 : 664 574.98€

Réalisées 2015 : 39 487.35€

RAR : 237 000.00€

INVESTISSEMENT

	Programmes	PREVUES	REALISEES	Restes à réaliser
Chapitre 10	FCTVA - Taxe aménagement	17 790.00	16 485.35	
Chapitre 13	Subventions	51 928.00	23 002.00	37 000.00
Chapitre 16	Dépôt et cautionnement	1 000.00		
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	300 000.00		200 000.00
Chapitre 001	Résultat reporté	72 817.73		
Chapitre 021	Virement de la section fonctionnement	200 000.00		
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sections	5 000.00		
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	16 039.25		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		664 574.98	39 487.35	237 000.00

Excédent reporté : 72 817.73

Déficit 2015 : 60 907.87 (39 487.35 – 100 395.22)

Excédent d'investissement de clôture : **11 909.86** (112 305.08 – 100 395.22)

Vote à l'unanimité

2 – Approbation du compte de gestion 2015 : Délibérations n°2016-03-02

Madame le Maire présente le Compte de Gestion 2015 du budget communal.

Ce dernier s'avère conforme en ses écritures au Compte Administratif 2015.

Le Conseil Municipal :

- après s'être assuré que le compte de gestion de Monsieur le Trésorier reprend en ses écritures les titres et mandats émis, les décisions d'affectation de résultats du budget 2014, ainsi que les décisions modificatives votées par le Conseil Municipal au cours de l'année,

- après avoir constaté que le résultat global de clôture est égal à celui du Compte administratif 2015 autant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,

- après en avoir délibéré :

ADOPTE à l'unanimité le compte de gestion 2015 du Budget communal.

3 – Affectation du résultat : Délibération n°2016-03-03

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal, le rapport suivant en application de l'instruction budgétaire et comptable M14 :

En section de fonctionnement :

Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	200 948.49
Recettes 2015 :	477 493.92
Dépenses 2015 :	344 298.07
Disponible à affecter :	334 144.34

En section d'investissement :

Excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure :	72 817.73
Recettes 2015 :	39 487.35
Dépenses 2015 :	100 395.22
Disponible à affecter :	11 909.86

Elle rappelle que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, celui de la section d'investissement restant toujours en investissement et devant en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Il convient par conséquent de décider de l'affectation de l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2015 du budget principal de notre commune qui s'élève à 334 144.34€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2015 (334 144.34€), comme indiqué ci-dessous :

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	334 144.34
---------------------------------------------------------	-------------------

4 – Taux d'imposition 2016 : Délibération n°2016-03-04

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'imposition (part communale) qui seront appliqués aux bases déterminées par les services de la Direction Régionale des Finances Publiques.

Le produit obtenu constitue la recette fiscale directe de la collectivité. Il convient donc au Conseil Municipal de voter pour l'exercice 2016, le taux des trois taxes locales relevant de la compétence communale.

Vu, le Code Général Des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Vu, l'état 1259 TH-TF de notification des taux d'imposition de 2016 de la taxe d'habitation et des taxes foncières communiqué par les services fiscaux.

Considérant, les bases 2015 aux montants suivants (en euros)

	Bases effectives 2015	Bases prévisionnelles 2016 notifiées	Variation 2016/2015
Taxe d'habitation	642 304	649 000	1.05%
Taxe sur foncier bâti	406 707	417 200	2.58%
Taxe sur foncier non bâti	49 506	49 900	0.79%

Après échange et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'augmenter les taux d'imposition directe de 1% pour l'année 2016 soit :
 - **11.07 %** pour la Taxe d'Habitation
 - **15.02 %** pour la Taxe Foncière du Bâti
 - **54.41 %** pour la Taxe Foncière du Non-Bâti
- **CHARGE** Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

5 – Vote du budget 2016 : Délibération n°2016-03-05

Après les différentes réunions préparatoires et la rencontre avec Monsieur le Receveur Municipal, Madame le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal des propositions du Budget Primitif 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** d'adopter le budget primitif 2016 de la Commune de Pommier de Beaurepaire, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-dessous.

FONCTIONNEMENT **764 408.34 €**

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES		BUDGET 2015
Chapitre 011	Charges à caractère général		147 720.00
Chapitre 012	Charges de personnel		210 000.00
Chapitre 022	Dépenses imprévues		27 378.35
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement		320 000.00
Chapitre 042	Opération d'ordre entre sections		7 509.99
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante		33 800.00
Chapitre 66	Charges financières		16 000.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles		2 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			764 408.34

FONCTIONNEMENT			
	RECETTES		BUDGET 2015
Chapitre 002	Solde ordinaire reporté		334 144.34
Chapitre 013	Atténuation de charges		2 000.00
Chapitre 70	Produits des services et ventes		40 700.00
Chapitre 73	Impôts et taxes		212 300.00
Chapitre 74	Dotations et participations		148 264.00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante		27 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			764 408.34

INVESTISSEMENT..... 656 196.93 €

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	RAR	BUDGET 2015
Chapitre 020	Dépenses imprévues		9 966.85
Chapitre 040	Opération d'ordre entre sections		1 255.80
Chapitre 041	Réseau voirie porté CCTB		11 839.28
Chapitre 16	Emprunts		62 500.00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	13 000.00	26 000.00
Chapitre 20	Electrification rurale	2 690.00	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	208 500.00	144 945.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours		175 500.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		224 190.00	432 006.93
TOTAL GENERAL			656 196.93

INVESTISSEMENT			
	RECETTES	RAR	BUDGET 2015
Chapitre 01	Solde d'exécution reporté		11 909.86
Chapitre 10	FCTVA - Taxe aménagement		7 000.00
Chapitre 13	Subventions	37 000.00	59 682.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	200 000.00	
Chapitre 21	Vir. de la section de fonctionnement		320 000.00
Chapitre 40	Opération d'ordre entre sections		8 765.79
Chapitre 41	Opérations patrimoniales		11 839.28
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		237 000.00	419 196.93
TOTAL GENERAL			656 196.93

INVESTISSEMENT: programmes détaillés

Programme matériel

Dépenses : 11 800€
Recettes : 3 000€

Programme voirie

Dépenses: 36 145€
Recettes: 9 852€

Programme aménagement du bourg

Dépenses : 98 000 €
Recettes : 59 340 €

Programme équipements bâtiments communaux

Dépenses: 38 000€

Programme électrification rurale

Dépenses : 2 690€

Programme PLU

Dépenses: 10 000€

Programme jeux multisports

Dépenses : 15 000€

Programme plantation haies

Dépenses: 5 000€

Programme vente terrains Vie de Revel

Dépenses : 63 000€
Recettes : 200 000€

Programme église, parvis et cloches

Dépenses: 25 000€

Programme logiciels mairie

Dépenses : 4 000 €

Programme monument aux morts

Dépenses: 9 000€

Programme aménagement place mairie

Dépenses : 5 000 €

Programme Licence IV

Dépenses: 6 000€

Programme éclairage public

Dépenses : 37 000€
Recettes: 24 490€

Programme accessibilité ERP

Dépenses: 193 000€

Programme aménagement massifs grande rue

Dépenses : 12 000€

6– Nouvelles Technologies convention mutualisation téléphonie fixe sur IP : Délibération n°2015-03-06

Monsieur Bernard COUDERT, 1^{er} adjoint rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire dispose d'un service informatique composé de deux agents, qui ont en charge le système d'information de la collectivité. Les statuts de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire mentionnent la fonction de support technique aux communes membres.

Dans le cadre de ses missions et dans le but de réduire les dépenses fonctionnelles de télécommunications, le service informatique de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire a mis en place en 2009 un autocommutateur téléphonique privé, utilisant le protocole internet. En 2010, le déploiement de la téléphonie dite IP a été poursuivi à la mairie de Beaurepaire, laquelle est raccordée au même réseau local que la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire. Constatant les économies réalisées, cette politique de raccordement au central téléphonique de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire des communes membres s'est poursuivie en 2014 dans les mairies de Jarcieu et Montseveroux. Notre commune en ayant fait la demande bénéficiera courant avril de ce nouveau dispositif lui permettant ainsi de réduire les charges de fonctionnement incomptant au poste « Télécommunications ».

Ce processus de mutualisation de la TOIP doit s'inscrire dans une convention entre la CCTB et la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte** la convention de mutualisation portant sur la gestion de la téléphonie entre la commune et la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire.

- **Autorise** Madame le Maire à signer ladite convention.

Fin de séance : 21H00

Le Maire, Mireille BOUVIER